

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011

13

Pour le produit **TricoStop (toutes les granulométries)**

Ref. nr. 10202-02

Code d'identification unique du produit type:

EN 1504-6: ZA.1

Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro de charge: voir l'emballage du produit

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit de scellement

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet
Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Aalst

Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

non relevant

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+ (pour des applications dans des bâtiments et autres constructions)
Système 4 (pour des applications qui exigent des prescriptions de classes anti feu)

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'Instance de certification QDB sous le numéro 0921, a réalisé système 2+ selon le système:

Déclaration de la conformité du contrôle interne de la production

Numéro de certificat: 0921-CPR-2260

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

non relevant

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'étirement	$\leq 0,6$ mm par une force de traction de 75 kN	EN 1504-6:2006
Taux de chlorures	$\leq 0,05$ %	
Résistance au feu	Classe A1	
Substances dangereuses	Est conforme la norme EN1504-6 paragraphe 5.3	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Alost, décembre 2021

